BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 259

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE MARSEILLE

Ventes et cessions

444 290 852 RCS Marseille.
BI NETWORKS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 50000.00 EUR.
Adresse : 100, Chemin de Saint-Lambert, Actiburo 3 Entrée C, Aubagne13400 Aubagne.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION BI NETWORKS Société par actions simplifiée Au capital de : 50 000,00 EUR Siège social ACTIBURO 3 ENTREE C 100 Chemin DE SAINT LAMBERT AUBAGNE 13400 Aubagne N° RCS 444 290 852 RCS Marseille, est société absorbante DOC'IN NETWORKS Société à responsabilité limitée Au capital de : 30 000,00 EUR Siège social 100-113 Chemin de Saint Lambert 13400 Aubagne N° RCS 513 273 045 RCS Marseille, est société absorbée Actif : 425 520,00 EUR Passif : 396 380,00 EUR Actif net apporté : 29 140,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société GROUPE NETWORKS, Société par actions simplifiée au capital de 866 400 euros, dont le siège social est situé 100-113 Chemin de Saint Lambert 13400 AUBAGNE, immatriculée sous le numéro 530 634 252 RCS MARSEILLE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2025, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société DOC'IN NETWORKS depuis le 1er janvier 2025 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société BI NETWORKS. La société DOC'IN NETWORKS sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 31 août 2025. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal des activités économiques de Marseille au nom des deux sociétés le 28/07/2025 pour être annexé au registre du commerce et des sociétés. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce ou le tribunal des activités économiques compétent..